

Procès-verbal n°29 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 03 Mars 2022
À :	14h00 au District Gard Lozère
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUDIER, Mr. Claude LUGUEL, Mr Jean-Pierre RIEU Mr Patrick AURILLON

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 27 de la réunion du 24 Février 2022

MODIFICATION AU CALENDRIER

Dépt 4 Poule B

Match N° : 23560447

BOISSET GAUJAC FC 1 / U.S.A CANAULOISE 1

La rencontre BOISSET GAUJAC FC 1 / U.S.A CANAULOISE 1 prévue le 13/03/2022 à 15h00 est avancée à 12h30 sur le stade ROBERT BONY à BOISSET ET GAUJAC (accord des deux clubs).

Dépt 4 Poule E

Match N° : 23805086

ST O CODOGNAN 1 / F.C VAUDERDOIS 2

La rencontre ST.O.CODOGNAN 1 / F.C VAUDERDOIS 2 initialement prévue le 06/03/2022 à 15h00 se jouera le 27/03/2022 à 15h00 sur le stade CLEMENT COSTE 1 à CODOGNAN , Tournoi National TIGER CUP. (accord des deux clubs).

FORFAIT SIMPLE

Dépt 2 Poule A

Match N° : 23558885

SA CIGALOIS / O.C BELLEGARDE

Par courriel en date du 03/03/2022 le Président O.C BELLEGARDE nous informe du forfait de son équipe première pour le match du dimanche 06/03/2022 (suspension provisoire de 12 joueurs de l'équipe première par la commission de discipline).

En conséquence l'équipe de O.C BELLEGARDE est battue par forfait, moins un point au classement.



MISE A JOUR DU CALENDRIER

Suite à la décision de la commission de discipline PV N°20 du 28/02/2022 le match N°23560216 D4 POULE A SALINDRES / BARJAC sera rejoué le dimanche 27/03/2022 à 15h00 sur le stade LOU FRIGOULOU à SALINDRES.

HOMOLOGATION

Match n°23780849 : RC ST LAURENT DES ARBRES 1 / AS POULX 2 du 20/02/2022

Donne match perdu par forfait aux équipes de ST LAURENT DES ARBRES 1 et AS POULX 2, moins 1 point au classement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

La Secrétaire de séance

Mme Cendrine Menudier

